



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER-CONDUCTEUR

Remplacement congé maladie

Sommaire général

- Conduis des camions (de type 10 roue) et autres équipements roulants ;
- Relève du directeur général/secrétaire-trésorier ou de tout autre cadre désigné par le conseil.

Tâches et responsabilités principales

1. Effectue des travaux de nivelage, d'entretien et de construction de chemins, de déneigement, de signalisation routière, de réparations de bâtiments municipaux, des installations et équipements de parcs et autres réseaux de la municipalité ;
2. Effectue les travaux de vérification, d'entretien et de réparations mineures des véhicules, de la machinerie et de l'outillage et compléter les rapports requis ;
3. Procède au fauchage des terrains municipaux (tracteur et débroussailleuse) ;
4. Soumet à l'employeur au plus tard le 31 janvier de l'année en cours le rapport de la SAAQ intitulé Renseignements relatifs au dossier de conduite. Le salarié s'engage à informer immédiatement l'employeur de toute modification de classe, annulation ou infraction pouvant avoir une incidence quant à sa capacité de conduire un véhicule routier dans le cadre de ses fonctions ;
5. Accomplis, à la demande de son supérieur immédiat, toute autre tâche connexe à sa fonction.

Qualifications

Permis de conduire classe 3 valide ;

Apte à conduire une niveleuse, un camion 6 ou 10 roues, rétrocaveuse, camion à ordures et de recyclage, tracteur à gazon et camionnette

Ce poste est un poste salarié occasionnel de quatre-vingts (80) heures/2 semaines en période hivernale et de quarante (40) heures/sem en période estivale. Le salaire et les avantages sont ceux prévus à la convention collective.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, par la poste à l'adresse ci-dessous, par télécopieur (819) 872-3675 ou par courriel (information.bury@hsfqc.ca) au plus tard le mercredi 21 septembre, à midi.

Municipalité de Bury
528, rue Main
Bury (Québec) J0B 1J0

Seules les candidatures retenues seront contactées